



Code de bonne conduite du licencié

Code de bonne conduite du joueur :

- Se conformer aux règles du handball
- Refuser toute forme de tricherie et de violence.
- Etre à l'heure (entraînement et match).
- Prévenir en cas d'absence (entraînement et match).
- Etre à l'écoute et respecter les consignes (entraînement et match).
- Respecter les arbitres, adversaires et partenaires.
- Respecter des dirigeants, entraîneurs.
- Respecter le matériel.
- Respecter le club visité.
- Respecter ses coéquipiers.

Code de bonne conduite de l'entraîneur et des coachs

- Organiser une pratique sportive équilibrée.
- Développer l'esprit sportif et relativiser les enjeux sportifs.
- S'opposer à toute tricherie.
- N'accepter aucune violence physique ou morale au sein de l'équipe

Code de bonne conduite du dirigeant :

- Développer l'esprit sportif
- faire respecter le code de bonne conduite.
- Assurer l'impartialité et la cordialité des rencontres
- Faire respecter le matériel et les installations.
- Favoriser la vie associative.

Code de bonne conduite des parents :

- Faire respecter le code de bonne conduite du joueur par son enfant.
- Relativiser les enjeux d'une rencontre.
- Echanger avec les autres parents.
- S'impliquer dans les activités du club

Code de bonne conduite du spectateur :

- Apprécier le beau jeu et les beaux gestes
- Respecter les arbitres, leurs décisions.
- Respecter les joueurs, les supporters, les dirigeants et le terrain.